

10. RECONQUETE VITICOLE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE :	26	L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE LUNDI SEIZE DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOZAC, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MARC REGNOUX, MAIRE, A LA SUITE DE LA CONVOCATION QUI LUI A ETE ADRESSEE LE MARDI 10 DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :	19	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES :	3	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS :	22	

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Jean-Claude CAZALS, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvio GRENIER, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Jean-Luc MERCERON, G n vieve NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Fran oise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

Mireille AUGHEARD REPRESENTEE PAR Matthieu PERONA
Amandine Menuzzo REPRESENTEE PAR fran oise tissandier
Muri lie PANIAGUA REPRESENTEE PAR MARC REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 4

Cyrille BEC
David GUASLARD
Ingrid GIVRY
Yolande PANIAGUA

Secr taire de s ance : Pierre BARRAUD

Vu le code g n ral des collectivit s territoriales,

Vu la d lib ration n 20231219.18 du conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans r uni le 19 d cembre 2023, relative   la participation de la communaut  d'agglom ration   la cartographie des terroirs situ s sur le territoire de RLV,

Consid rant la volont  de la F d ration viticole du Puy-de-D me de lancer une vaste campagne de cartographie de son terroir afin d'identifier au mieux les caract ristiques de sols et d'identifier de nouveaux potentiels,

Consid rant la possibilit  de faire  voluer les techniques viticoles et vari t s de c page en fonction de la qualit  des sols,

Consid rant l'opportunit  pour Riom Limagne et Volcans et la commune de Mozac de participer   cette campagne de caract risation ;

Consid rant la liste des parcelles identifi es et d'ores-et-d j  transmise   RLV,

Consid rant la proposition de la F d ration viticole de facturer chaque sondage 200   et la proposition de RLV de prendre en charge la moiti  de cette somme,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

A L'UNANIMITE

Décide :

- D'approuver le principe de participer à la cartographie des terroirs situés sur le territoire de RLV dans le cadre d'une campagne de caractérisation des sols initiée par la Fédération viticole du Puy-de-Dôme
- De participer au financement de la prestation moyennant une participation de 100 € pour chacun des points de sondage réalisés sur le territoire de la commune, dans la limite d'une enveloppe globale de 200 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme.

À Mozac, le 16 décembre 2024

Le Maire,

MARC REGNOUX

